

Lundi 26 mars 2012

N°69

Hervé Martel nommé Président du Directoire du Grand Port Maritime du Havre



Par décret du Président de la République en date du 23 mars 2012 paru au Journal Officiel du 25 mars 2012, Hervé Martel, quarante-six ans, a été nommé Président du Directoire du Grand Port Maritime du Havre (GPMH). Directeur Général de Ports de Paris depuis septembre 2009, Hervé Martel remplace Laurent Castaing, récemment nommé Directeur général de STX France.

En prenant la Direction de l'autorité portuaire havraise, Hervé Martel affiche clairement sa volonté de poursuivre l'action menée dans le cadre du projet stratégique du GPMH : *"C'est pour moi un plaisir de prendre la présidence du directoire du GPMH. Le port du Havre a aujourd'hui toutes les cartes en main pour s'affirmer comme une place portuaire fiable et compétitive à même de proposer aux armateurs et chargeurs les meilleurs services. Laurent Castaing me laisse un établissement en ordre de marche, je sais que nous partageons les grandes orientations stratégiques et j'aurai à cœur de poursuivre leur mise en œuvre. Après deux ans et demi, très riches et trop brefs, à la tête de Ports de Paris, c'est aussi pour moi l'occasion de poursuivre la mise en place du GIE HAROPA présidé par Philippe Deiss pour faire de l'axe Seine un système de transport global à l'échelle européenne."*

Né en 1965, marié et père de deux enfants, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées (1989), titulaire d'un DEA en « Economie des Transports » (1991) et d'un Mastère en Management Public (1999), Hervé Martel a débuté sa carrière au Port de la Réunion en 1989. De 2001 à 2004, il occupe le poste de directeur de l'agence portuaire Seine-Amont au Port Autonome de Paris et chef de l'arrondissement pour le Service Navigation de la Seine. Il rejoint ensuite, en 2004, la Direction Départementale de l'Équipement de Seine-et-Marne en tant que directeur adjoint chargé des infrastructures et des transports. De 2006 à 2007, il exerce la fonction de sous-directeur des transports maritimes et fluviaux avant de rejoindre le cabinet du Ministre d'État comme conseiller technique en charge des ports et des transports maritimes et de l'aviation civile. Il s'est notamment occupé de la réforme des ports maritimes